



UNEP



**Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture**

Distr. : Générale
26 janvier 2004

Français
Original : Anglais

**Comité de négociation intergouvernemental
chargé d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant propre à assurer
l'application de la procédure de consentement
préalable en connaissance de cause à certains
produits chimiques et pesticides dangereux qui
font l'objet d'un commerce international**

Onzième session

Genève, 18 septembre 2004

Questions d'organisation : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Rapport sur les pouvoirs des représentants.
4. Résolution sur le processus d'inscription des produits chimiques soumis à la procédure provisoire de consentement préalable en connaissance de cause.
5. Application de la procédure provisoire de consentement préalable en connaissance de cause :
 - a) Présentation du rapport du Comité provisoire d'étude des produits chimiques sur les travaux de sa cinquième session;

K0470196

040204

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- b) Inscription de produits chimiques soumis à la procédure provisoire de consentement préalable en connaissance de cause :
 - i) Parathion;
 - ii) Plomb tétraéthyle et plomb tétraméthyle;
 - iii) Amiante chrysotile.
- 6. Présentation de l'étude relative aux besoins en matière d'assistance technique.
- 7. Questions diverses.
- 8. Adoption du rapport.
- 9. Clôture de la session.
